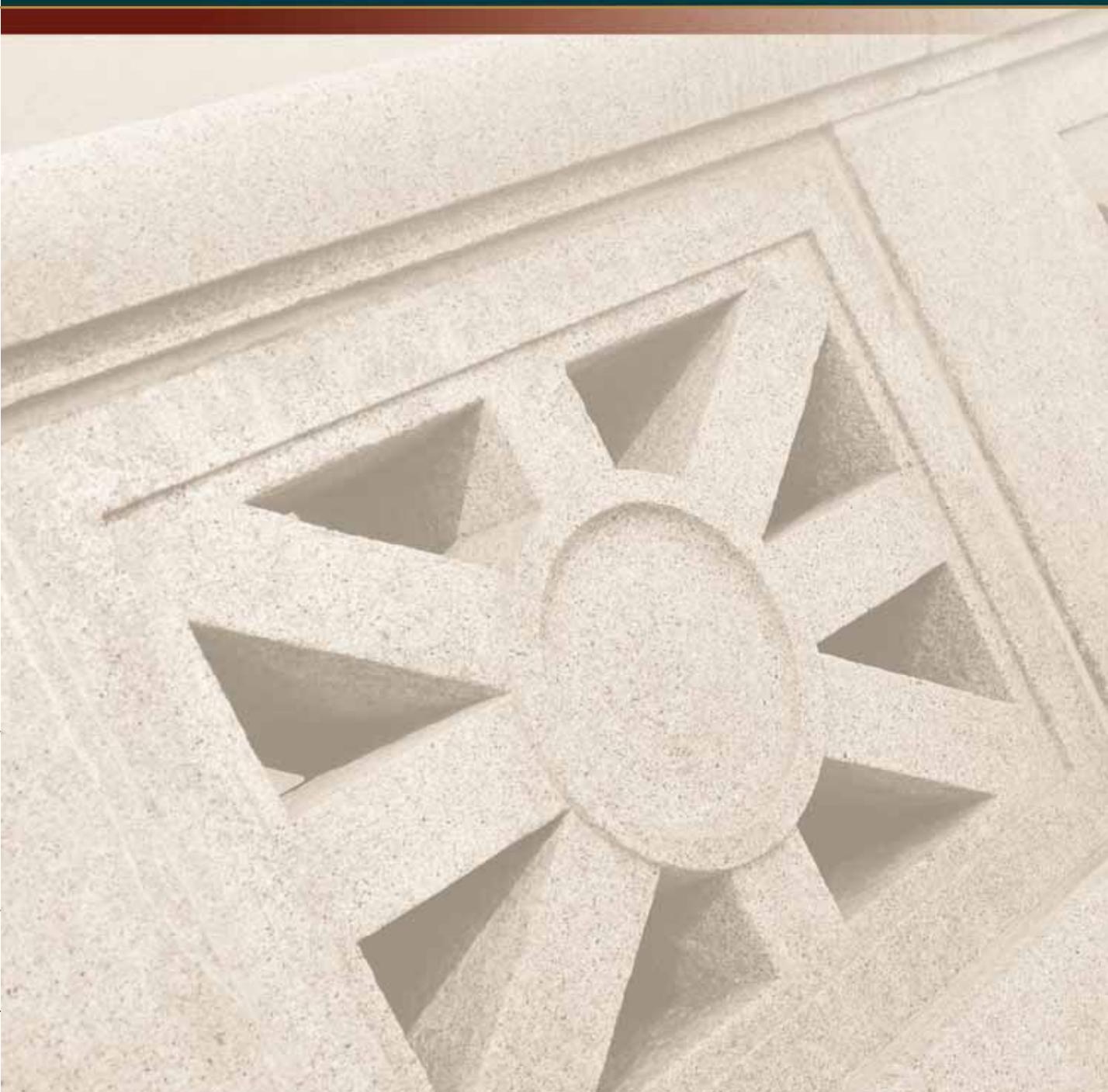
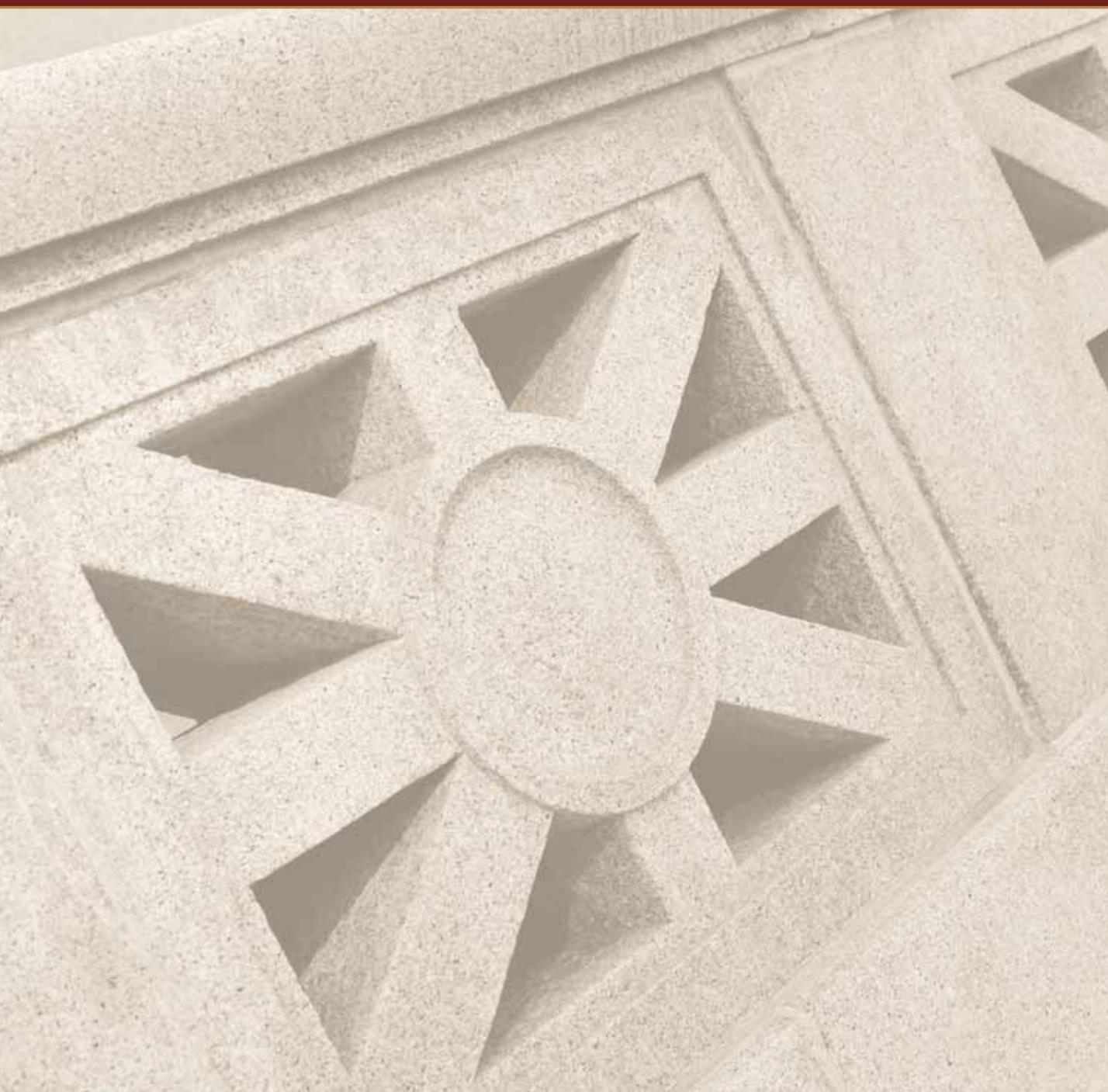


COMPTÉ RENDU D'INTENDANCE





POLITIQUE MONÉTAIRE

« Le régime existant [de cibles d'inflation] jouit de l'appui généralisé du public, appui que la Banque a réussi à conserver en améliorant sans cesse la transparence de sa politique et, tout dernièrement, en fournissant plus de précisions sur les perspectives et les incertitudes qui les entourent dans son rapport sur la politique monétaire. »

— Consultations au titre de l'article IV — exercice 2006
(Conclusions préliminaires de la mission du FMI au Canada, 28 novembre 2005)

Le cadre de conduite de la politique monétaire au pays a évolué depuis la fondation de la Banque du Canada, il y a 70 ans. Le régime de poursuite de cibles d'inflation instauré au début des années 1990 s'est avéré le système le plus durable et le plus efficace de l'histoire de la politique monétaire canadienne, et les éléments fondamentaux qui le composent ont depuis été adoptés dans bon nombre d'économies industrialisées et émergentes.

Ce cadre, qui combine un objectif clair en matière d'inflation et un taux de change flexible, et la rigueur avec laquelle la Banque s'est attachée à le mettre en œuvre ont grandement concouru aux excellents résultats macroéconomiques du Canada au cours de la dernière décennie. En poursuivant une politique axée sur le maintien d'un taux d'inflation bas, stable et prévisible, la Banque contribue pour beaucoup au bien-être économique du pays. La fourchette cible de maîtrise de l'inflation, définie en fonction de l'indice des prix à la consommation (IPC) et établie par le gouvernement et la Banque en 1991, continue de jouer un rôle déterminant dans l'atteinte de ce but et d'aider l'institution à mieux rendre compte de ses actes aux Canadiens. En visant constamment le point médian de 2 % de cette fourchette, qui va de 1 à 3 %, la Banque favorise une plus grande stabilité économique et prévient les distorsions associées à un taux d'inflation élevé et imprévisible.

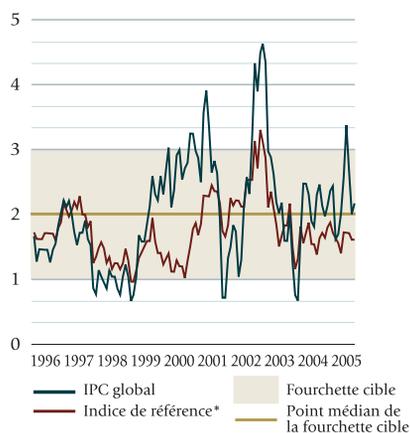
En 2005, malgré la volatilité des prix du pétrole brut et du gaz naturel, l'inflation mesurée par l'IPC est restée à l'intérieur de la fourchette cible, sauf durant un mois. Ce résultat, la Banque le doit dans une large mesure à l'évaluation continuelle qu'elle fait de la situation internationale et nationale, en s'appuyant notamment sur le produit de ses recherches de longue haleine.

Réalisation de la cible d'inflation

Les principaux défis que la Banque a dû affronter au cours de 2005 découlaient pour la plupart de l'évolution de la conjoncture internationale. Les prix élevés et volatils du pétrole brut et du gaz naturel, la pression continue de la concurrence étrangère et de nouvelles fluctuations des taux de change des grandes monnaies, y compris du dollar canadien, sont autant de facteurs qui ont compliqué la conduite de la politique monétaire. L'économie canadienne a malgré tout réussi à tirer son épingle du jeu. La croissance du produit intérieur brut s'est redressée après le ralentissement temporaire observé durant les derniers mois de 2004 et au début de 2005, et la production globale est demeurée près des limites de la capacité de

Indice des prix à la consommation

Taux de variation sur douze mois



* Indice excluant huit des composantes les plus volatiles de l'IPC et l'effet des modifications des impôts indirects sur les autres composantes



LE PREMIER SOUS-GOUVERNEUR PAUL JENKINS ET LE GOUVERNEUR DAVID DODGE se rendent à la conférence de presse qui a suivi la publication du Rapport sur la politique monétaire d'octobre.

l'économie tout au long de l'année. L'inflation mesurée par l'IPC global a été très volatile et a dépassé momentanément en septembre la barre des 3 % — la limite supérieure de la fourchette cible de maîtrise de l'inflation —, par suite d'une envolée des prix de l'essence. Ce mouvement s'est toutefois inversé rapidement pendant les mois suivants, les cours de l'énergie revenant à des niveaux un peu plus bas (quoique encore appréciables). L'inflation fondamentale, mesurée par l'indice de référence, a affiché une stabilité remarquable durant toute cette période et est restée à l'intérieur d'une plage étroite comprise entre 1,4 et 1,8 %, se situant en moyenne tout juste au-dessous du point médian de 2 % de la fourchette cible.

Cette stabilité apparente de l'économie dans son ensemble a occulté des variations et des changements considérables à l'échelle sectorielle et régionale. L'appréciation du dollar canadien, les pressions à la baisse qui ont continué de s'exercer sur les prix de nombreux biens et services soumis à la concurrence des importations, et le renchérissement du pétrole, du gaz naturel et des métaux ont donné lieu à un processus d'ajustement généralisé, et souvent pénible, d'un bout à l'autre du pays. Quoique les producteurs et les exportateurs de nombre de matières premières

et de biens intermédiaires issus des ressources naturelles aient bénéficié de la forte demande mondiale de produits de base (dont l'énergie) ainsi que des prix élevés de ceux-ci, beaucoup de fabricants de produits finis et certaines entreprises de services (du secteur du tourisme, par exemple) ont vu leur compétitivité mise à mal par la montée du dollar canadien et la concurrence accrue de la part de la Chine et d'autres pays à marché émergent. La hausse des cours des matières premières, profitable à certains secteurs et à certaines régions, s'est traduite ailleurs par une augmentation des coûts de production et un rétrécissement des marges bénéficiaires.

L'expérience nous enseigne qu'il est important que la politique monétaire soit tournée vers l'avenir et axée sur les résultats macroéconomiques escomptés pour les 12 à 24 prochains mois. Les banques centrales ne disposent que d'un seul instrument de politique monétaire. Pour la Banque du Canada, il s'agit du taux cible du financement à un jour, qu'elle fixe huit fois l'an selon un calendrier préétabli, dans le but d'influencer le rythme de l'activité économique et, par le fait même, le taux d'inflation à l'échelle du pays. D'octobre 2004 à août 2005, la Banque a maintenu le taux cible du financement à un jour au niveau relativement peu élevé de 2 1/2 %, de façon

à ramener l'inflation à 2 % et à faciliter l'ajustement au contexte international décrit plus haut. Elle a réduit le degré de détente monétaire en septembre, octobre, décembre et janvier derniers, à mesure que s'accumulaient les signes montrant que le processus d'ajustement suivait son cours et que l'économie tournait — et continuerait vraisemblablement de tourner — près des limites de sa capacité.

Évaluation de la conjoncture à l'échelle nationale et internationale

L'examen diligent et approfondi des plus récentes données économiques et financières est un aspect essentiel du processus de formulation de la politique monétaire. L'économie canadienne étant très ouverte sur les marchés des biens comme des capitaux, l'analyse ne peut être cantonnée à la situation nationale.

pertinents est appelé à évoluer avec le temps, même si certains, comme la tenue de l'économie américaine, revêtent toujours une grande importance pour le Canada. En 2005, les risques liés aux déséquilibres financiers dans le monde, le dynamisme et la viabilité de la croissance de la production en Asie, la trajectoire future des prix mondiaux des produits de base, les incidences probables du niveau élevé et de la volatilité des cours de l'énergie sur l'activité économique et l'inflation à l'échelle internationale de même que les forces à l'origine des récents mouvements des taux de change ont particulièrement retenu l'attention de la Banque. Les projections et l'analyse des risques concernant l'évolution de l'économie américaine ont été renforcées en 2005 par l'introduction d'un nouveau modèle économétrique appelé MUSE (pour « Model of the United States Economy »), que les économistes de la Banque ont commencé à utiliser en début d'année et présenté à divers colloques internationaux.



La plupart des chocs que l'économie subit sont externes, comme il a été mentionné précédemment, et la Banque doit autant que possible anticiper leurs répercussions pour bien orienter sa politique. L'essentiel des informations sur l'activité économique mondiale utilisées dans le cadre de l'analyse conjoncturelle provient de sources externes telles que la Banque des Règlements Internationaux, le Fonds monétaire international et l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques, ou encore de données publiées par des autorités de pays étrangers. Cette somme de renseignements est substantiellement enrichie par les informations recueillies lors de rencontres et de colloques internationaux, et grâce à la participation active de la Banque aux travaux de groupes comme le G7, le G10 et, plus récemment, le G20.

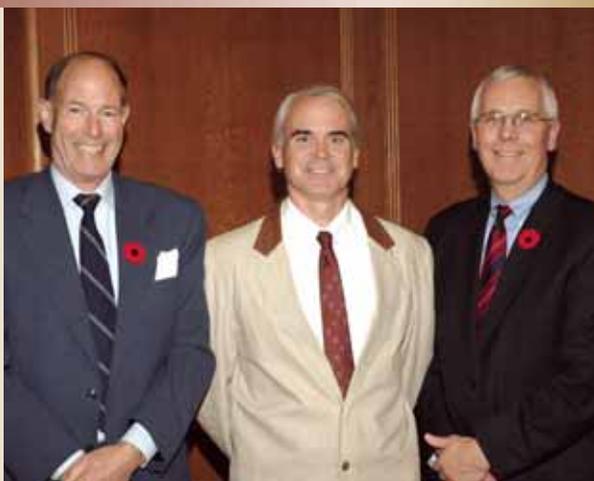
Par souci d'efficacité, la Banque doit concentrer les ressources qu'elle affecte aux questions internationales sur des domaines et des enjeux qui présentent un intérêt particulier pour elle. L'éventail des sujets jugés

Les informations relatives à l'économie mondiale sont utiles essentiellement dans la mesure où elles peuvent nous aider à comprendre et à prévoir l'évolution de notre propre économie. C'est pourquoi la Banque combine des renseignements et analyses provenant d'ailleurs dans le monde à son examen approfondi de l'économie canadienne, qui se fonde sur les données de Statistique Canada et de nombreuses autres sources, tant privées que publiques. L'établissement tous les trois mois de projections pour le Canada se trouve au cœur du processus de formulation de la politique monétaire. Jusqu'à récemment, le Modèle trimestriel de prévision (MTP) de la Banque était employé à cette fin. Les projections sont complétées par les résultats de modèles plus petits et spécialisés, qui se concentrent sur des régions et des secteurs particuliers de l'économie et qui font intervenir de nombreux indicateurs financiers, tels que les flux de monnaie et de crédit. Les travaux d'établissement de prévisions et de simulation de la politique monétaire ont aussi bénéficié de la mise en œuvre

Programme de bourses de recherche de la Banque du Canada

Lancé en 2002, le Programme de bourses de recherche de la Banque vise à encourager et à mettre en valeur la recherche de pointe dans les domaines qui sont au cœur du mandat de l'institution : la macroéconomie, l'économie monétaire, la finance internationale et l'économie des institutions et des marchés financiers (y compris les questions liées à la stabilité financière). Les candidats sélectionnés reçoivent une bourse sous forme d'allocation annuelle pour une période renouvelable de cinq ans, ainsi que des fonds supplémentaires pour couvrir l'embauche d'assistants de recherche et les frais connexes.

En 2005, la bourse a été décernée à M. Paul Beaudry, qui est reconnu à l'échelle internationale pour ses travaux en macroéconomie portant notamment sur les marchés du travail, les cycles conjoncturels et la croissance économique.



LE TITULAIRE DE LA BOURSE POUR 2005, M. Paul Beaudry, professeur à l'Université de la Colombie-Britannique (au centre), accompagné du gouverneur David Dodge et du premier sous-gouverneur Paul Jenkins

d'un modèle de l'économie canadienne appelé TOTEM (pour « Terms of Trade Economic Model »), qui a récemment été élaboré par le personnel de la Banque et a été utilisé de pair avec le MTP au cours des trois premiers trimestres de 2005, avant de remplacer définitivement ce dernier en décembre. Le modèle TOTEM permet une décomposition sectorielle plus fine, qui facilitera l'analyse conjoncturelle et améliorera la fiabilité de nos projections.

La Banque a recours à un autre outil important pour prendre le pouls de l'économie nationale. Il s'agit de l'enquête que ses bureaux régionaux effectuent chaque trimestre auprès d'une centaine d'entreprises canadiennes, qui sont interrogées par roulement et choisies de façon à former un échantillon représentatif de la structure de notre économie. La Banque a commencé à publier les résultats de ce sondage en 2004, dans un bulletin trimestriel intitulé *Enquête sur les perspectives des entreprises*. Les firmes participantes sont invitées à répondre à un questionnaire standard portant sur leurs prévisions à court terme au chapitre des ventes, sur leurs intentions d'embauche et d'investissement, sur les contraintes de capacité qu'elles peuvent subir et sur leurs attentes d'inflation. À l'occasion, la Banque ajoute des questions spéciales sur des thèmes d'actualité. Les dernières du genre ont porté, en janvier 2005, sur la réaction des entreprises du pays à l'appréciation du dollar canadien. Des études ont montré que l'enquête fournit des renseignements utiles et opportuns, qui complètent ceux obtenus d'autres sources et servent à valider les analyses plus traditionnelles auxquelles se livre la Banque.

Recherches à long terme

Les activités de surveillance et d'analyse conjoncturelle de la Banque s'allient à un ambitieux programme de recherche à long terme qui vise à améliorer la compréhension des rouages de l'économie ainsi que le processus de formulation et de mise en œuvre de la politique monétaire. S'ils ne sont pas immédiatement visibles, les dividendes de ces recherches n'en sont pas moins substantiels et contribuent, en fin de compte, à la bonne tenue de l'économie.

En 2005, les activités de recherche de la Banque ont été centrées sur la poursuite de cibles d'inflation, en particulier les enjeux entourant le renouvellement de l'entente conclue avec le gouvernement à ce sujet. Comme l'entente en vigueur, d'une durée de cinq ans, arrive à expiration en 2006, plusieurs études ont été entreprises pour déterminer les améliorations à apporter aux dispositions existantes. Même si celles-ci semblent bien fonctionner et sont assez semblables à celles qu'ont adoptées d'autres pays appliquant un régime de cibles d'inflation, un certain nombre de questions ont néanmoins été examinées. Nous nous sommes penchés notamment sur le choix du taux d'inflation cible, l'amplitude optimale de la fourchette visée, l'opportunité d'utiliser un indice des prix différent, le rôle du prix des actifs, les atouts potentiels d'une cible fondée sur le niveau des prix, et les avantages d'un horizon plus flexible pour la réalisation des cibles. Bon nombre de ces questions ont été débattues dans le cadre du colloque que la Banque a tenu au printemps et qui avait pour thème « La poursuite de cibles d'inflation ».

Les recherches de longue haleine de la Banque ne se sont toutefois pas limitées à ce domaine. D'autres sujets importants relatifs à la fonction Politique monétaire ont fait l'objet de travaux, comme la transmission des chocs de taux de change et des variations de prix des produits de base aux différents secteurs de l'économie; les forces économiques qui sous-tendent les mouvements du taux de change du dollar canadien et des autres grandes devises; les causes et les conséquences possibles des déséquilibres mondiaux croissants; et les liens entre l'évolution du secteur financier et la tenue de la production et de l'inflation au pays. Les grands thèmes du programme de recherche de la Banque sont exposés plus en détail à l'adresse www.banqueducanada.ca/fr/bourses/grandes_lignes_rec.html.

La Banque ne se contente pas d'avoir un programme de recherche; elle s'efforce aussi activement de diffuser les résultats de ses propres travaux et de se tenir au courant de ceux des autres chercheurs. Au cours de la dernière année, un volet important de ces efforts a consisté à organiser ou à parrainer des colloques et des ateliers, souvent en association avec une autre banque centrale ou une université canadienne, sur des thèmes tels que le comportement des marchés financiers internationaux, les déterminants des taux de change, l'incidence de la révision des données sur l'exactitude des prévisions et les répercussions des frictions financières sur l'économie réelle. Dans le cadre du congrès annuel de l'Association canadienne d'économique qui s'est déroulé à Hamilton, la Banque a également tenu des séances spéciales en vue de mettre en lumière les travaux importants menés par les titulaires de ses bourses de recherche et de souligner son 70^e anniversaire. Un atelier est aussi organisé chaque année avec le concours de la Banque sous l'égide du Groupe d'étude canadien en macroéconomie. Celui de 2005 a eu lieu à Vancouver et a permis à plusieurs économistes de renom de présenter leurs travaux de recherche.

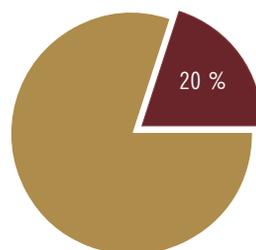
Dépenses d'exploitation

Dans son plan à moyen terme, la Banque s'est fixé pour objectifs de renforcer sa capacité de recherche, d'étoffer ses analyses sectorielles de l'économie canadienne et d'intensifier ses activités dans les différentes régions du pays. Compte tenu des investissements qui ont été réalisés dans ces trois domaines prioritaires, les dépenses d'exploitation relatives à la fonction Politique monétaire se sont accrues à un rythme annuel moyen de 6 % depuis 2002.

En 2005, la Banque a affecté 60,6 millions de dollars, soit environ 20 % de l'ensemble de ses dépenses d'exploitation, aux activités relevant de la fonction Politique monétaire. Ce montant représente une augmentation de quelque 6 millions de dollars par rapport à 2004, attribuable surtout à la comptabilisation de la hausse des charges associées aux avantages sociaux futurs ainsi qu'aux investissements effectués au chapitre des systèmes informatiques de la Banque.

Dépenses d'exploitation

Part des dépenses totales attribuable aux activités liées à la fonction Politique monétaire



TÉMOIGNAGE devant le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce

Le Musée de la monnaie célèbre son 25^e anniversaire

Le Musée de la monnaie a ouvert ses portes à Ottawa le 5 décembre 1980. Pour fêter son 25^e anniversaire, il a lancé une exposition spéciale intitulée *Jubilation!*

Situées au rez-de-chaussée de l'immeuble d'origine du siège de la Banque, les galeries du Musée permettent aux visiteurs d'en apprendre davantage sur l'évolution de la monnaie grâce aux objets de la Collection nationale de monnaies. On y présente

différentes formes de monnaie, dont le wampum et la monnaie de carte de la Nouvelle-France, et on y explique les concepts de l'inflation et de la politique monétaire.

En 2005, le Musée a accueilli environ 37 000 visiteurs, y compris un nombre sans cesse croissant de groupes scolaires et de familles. Les expositions itinérantes ont attiré 30 000 personnes à l'échelle du pays, et le site Web du Musée a reçu 250 000 visites.



MONNAIE

La Banque du Canada est chargée d'approvisionner les Canadiens en billets de banque de qualité qui soient aisément acceptés et à l'épreuve de la contrefaçon. Au cours des dernières années, l'accès généralisé aux techniques de reprographie a contribué à la hausse des niveaux de contrefaçon au pays. La Banque a réagi en adoptant une stratégie destinée à rendre la monnaie canadienne plus sûre. Cette stratégie repose sur l'amélioration de la sûreté des billets, sur une meilleure sensibilisation aux éléments de sécurité et sur la promotion de l'observation de la loi.

La Banque a réalisé d'importants progrès dans la mise en œuvre de sa stratégie en 2005 : elle a renforcé les caractéristiques de sécurité dont est dotée la coupure de 10 dollars de la série *L'épopée canadienne*; elle a multiplié les séances de formation offertes aux détaillants et aux caissiers sur la détection des faux billets; et elle a incité les organismes d'application de la loi à intensifier leur lutte contre les faux-monnayeurs. La stratégie a porté ses premiers fruits en 2005. Bien qu'ils soient demeurés élevés, les niveaux de contrefaçon ont reculé par rapport aux deux années précédentes. On s'attend à ce qu'ils diminuent encore davantage grâce aux effets cumulatifs de la stratégie et à de nouvelles initiatives.

Amélioration de la sûreté des billets

Pour réaliser sa stratégie visant à rendre la monnaie canadienne plus sûre, la Banque a poursuivi ses efforts en vue d'incorporer à toutes les coupures de la série *L'épopée canadienne* les éléments de sécurité perfectionnés dont sont pourvus les billets de 20, de 50 et de 100 dollars mis en circulation en 2004. Depuis l'émission, le 18 mai 2005, de la coupure de 10 dollars améliorée, tous les billets de la série actuelle comportent les nouveaux éléments anticontrefaçon, à l'exception de celui de 5 dollars, dont la version améliorée devrait être lancée à l'automne 2006.

Recherche et développement : collaboration internationale

La recherche et développement dans le domaine des billets de banque intéresse tout particulièrement les banques centrales, les sociétés d'impression de produits fiduciaires, ainsi que les fabricants et fournisseurs de matériel de reprographie et de traitement des billets. En 2005, la Banque a participé activement à une conférence internationale sur la monnaie qui a eu lieu à Montréal; elle a alors organisé des visites de ses installations et donné quatre exposés à une assemblée constituée de représentants de banques centrales, de fournisseurs d'éléments de sécurité et d'autres intervenants clés du secteur.

De plus, pour accroître sa capacité de recherche, la Banque a continué d'être présente dans plusieurs forums internationaux.

Groupe de dissuasion de la contrefaçon des banques centrales

Établi en 1993 par les gouverneurs des banques centrales du G10, ce groupe a le mandat de mettre en place un système

visant à empêcher la reproduction des billets à partir d'ordinateurs personnels et d'outils d'imagerie numérique.

Conférence des sociétés d'impression des pays de la région du Pacifique

Mis sur pied en 1973, ce groupe, qui représente des sociétés d'impression et des instituts d'émission de seize pays, offre à ses membres l'occasion d'échanger de l'information et de discuter des résultats de leurs recherches respectives sur la conception, la production, la distribution et la sûreté des billets.

Four Nations Advanced Counterfeit Deterrence Group

Fondé en 1978, ce groupe réunit des représentants de la Banque d'Angleterre, de la Banque du Mexique, de la Banque de réserve d'Australie et de la Banque du Canada, qui mettent en commun leurs connaissances et réalisent conjointement des travaux de recherche sur diverses questions liées à la monnaie.

Caractéristiques de sécurité des billets de banque de la série *L'épopée canadienne*



❶ Bande holographique

Lorsqu'on incline le billet, un chiffre (10, 20, 50 ou 100) et des feuilles d'érable aux couleurs éclatantes semblent bouger à l'intérieur de la bande métallique brillante qui figure au recto. Les couleurs changent du doré au vert puis au bleu, en passant par d'autres teintes.

❷ Portrait en filigrane

Le filigrane est tissé à même le papier, et il est visible des deux côtés du billet. Lorsqu'on tient celui-ci devant une source de lumière, une petite image fantôme du portrait et du chiffre correspondant à la valeur de la coupure apparaît.

❸ Chiffre en transvision

Des motifs irréguliers imprimés au recto et au verso du billet, entre le filigrane et le gros chiffre, forment un chiffre 10, 20, 50 ou 100 complet et parfaitement dessiné lorsqu'on regarde le billet devant une source de lumière.

❹ Fil fenêtré de couleur changeante

Vu du verso, cet élément de sécurité ressemble à une série de traits métalliques qui passent du doré au vert quand on incline le billet. Une ligne verticale pleine et continue apparaît sur les deux côtés du billet lorsque celui-ci est placé devant une source de lumière.

❺ Éléments fluorescents améliorés

Sous une source de lumière ultraviolette, le texte BANQUE DU CANADA 10 (ou 20, 50 ou 100) BANK OF CANADA, d'un jaune et d'un rouge imbriqués, se superpose au portrait reproduit au recto. Des fibres disséminées au hasard des deux côtés du billet deviennent d'un rouge ou d'un jaune fluorescent.

La Banque du Canada recommande de toujours vérifier plus d'une caractéristique de sécurité. Pour voir ces caractéristiques, il suffit de consulter le site Web de la Banque, à l'adresse www.banqueducanada.ca/fr/billets.

Avec le concours des institutions financières canadiennes, la Banque a mené un ambitieux programme pour remplacer les billets des séries antérieures par ceux de la série *L'épopée canadienne*. À la fin de 2005, les coupures de cette série représentaient un peu plus de la moitié des billets en circulation. On s'attend à ce que, d'ici la fin de 2006, leur proportion atteigne près des trois quarts.

La création de billets dotés de caractéristiques anti-contrefaçon qui peuvent résister aux progrès incessants en matière de reprographie constitue un défi complexe sur le plan technique. En 2005, la Banque a établi son plan pluriannuel de recherche et développement pour la prochaine génération de billets en se fixant comme objectif de garder une longueur d'avance sur les faussaires. Elle continuera aussi de surveiller l'évolution de la demande de billets comparativement aux autres modes de paiement.

Meilleure sensibilisation aux éléments de sécurité des billets

Les éléments de sécurité les plus avancés ne sont efficaces que si les gens prennent l'habitude de les vérifier. Avec le lancement de la coupure de 10 dollars améliorée de la série *L'épopée canadienne* en 2005, la Banque a poursuivi sa campagne de communication ciblée visant à mieux faire connaître les

caractéristiques de sécurité des billets et à encourager les détaillants à les vérifier systématiquement.

La Banque a élaboré et mis en œuvre des programmes de formation sur la détection des faux billets. Quelque 12 000 personnes ont suivi des séances de formation, données principalement par des employés de ses bureaux régionaux. La Banque a aussi collaboré avec des organismes d'application de la loi et des associations de détaillants en vue de mieux informer les caissiers sur les caractéristiques de sécurité des billets. Munis d'une nouvelle trousse conçue à leur intention par la Banque, des formateurs travaillant dans des organismes d'application de la loi et dans des commerces de détail ont animé environ 500 séances destinées aux caissiers. Le site Web de la Banque, qui renferme une foule de renseignements et offre une formation en ligne, a été mis à jour à la suite du lancement de la coupure de 10 dollars améliorée et est demeuré un outil pratique pour les caissiers.

Le Musée de la monnaie de la Banque, situé à Ottawa, a également contribué aux efforts d'information sur les éléments de sécurité des billets. Son exposition itinérante sur la série *L'épopée canadienne* de même que son programme éducatif sur la conception, l'élaboration et l'utilisation des billets remportent toujours beaucoup de succès. Toutes les visites guidées du Musée comportent un volet de formation sur la détection des fausses coupures.



LA PRÉVENTION, UN INVESTISSEMENT SÛR — La Banque a créé, en collaboration avec la Sûreté du Québec, le Service de police de la Ville de Montréal et la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, un programme intitulé « La prévention, un investissement sûr », qui vise à fournir aux petites entreprises du Québec des outils pour lutter contre le vol et la fraude.

La série *Scènes du Canada*

La série *Scènes du Canada*, dont les coupures ont été lancées entre 1969 et 1979, précède celle illustrée d'oiseaux du Canada. La Banque estime que très peu de billets authentiques de cette série sont encore en circulation. Comme ils ne sont pas munis d'éléments de sécurité holographiques ou à effet optique variable, ils sont moins sûrs que ceux des séries *Les oiseaux du Canada* et *L'épopée canadienne*, et donc plus vulnérables à la contrefaçon.

La Banque encourage les détaillants à demander des billets de séries plus récentes s'ils doutent de l'authenticité d'un billet de la série *Scènes du Canada* que leur remet un client.



La Banque évalue en permanence la connaissance qu'a le public des caractéristiques de sécurité des billets ainsi que les pratiques des détaillants. Bien que les Canadiens soient conscients des risques de contrefaçon, ils semblent avoir relativement confiance dans leurs billets et les considèrent comme un mode de paiement fiable et pratique. Les résultats d'une étude menée par la Banque en 2005 indiquent que les détaillants continuent de vérifier plus systématiquement les grosses coupures que les petites, les billets de 100 dollars faisant l'objet d'un examen environ une fois sur deux.

Promotion de l'observation de la loi

L'observation de la loi constitue le troisième pilier de la stratégie de la Banque visant à garantir la sûreté des billets. De plus en plus d'indices montrent que les organisations criminelles commencent à s'infiltrer dans les activités de contrefaçon. En 2005, la Banque a continué à appuyer les efforts de répression de la contrefaçon déployés par les corps policiers et les procureurs de la Couronne à l'échelle du pays.

La Banque a travaillé avec un réseau de procureurs de la Couronne fédéraux, provinciaux et territoriaux à l'amélioration et à la diffusion d'outils destinés à faciliter l'application de la loi et à appuyer les poursuites. En collaboration avec la Gendarmerie royale du Canada (GRC), elle a conçu une formation en ligne s'adressant aux policiers qui doivent acquérir des compétences et des connaissances de base sur la contrefaçon. La Banque s'est également associée avec le Collège Grant MacEwan, le Service de police d'Edmonton et la GRC pour créer un cours sur la sûreté et la vérification des billets de banque à l'intention des étudiants de niveau collégial souhaitant faire carrière dans les forces de l'ordre. Ce cours, qui fait maintenant partie intégrante du programme d'études policières au Collège Grant MacEwan, est



GARY MORIN (DEBOUT), formateur dans le cadre du programme d'études policières au Collège Grant MacEwan, enseigne des techniques de détection de la contrefaçon à ses étudiants.



LE SOUS-GOUVERNEUR PIERRE DUGUAY vient de remettre le prix d'excellence en matière de répression de la contrefaçon au caporal Earle Bailey et au sergent Peter Hadley, de la section des délits commerciaux de la GRC à Windsor. Ce prix récompense leur travail d'enquête en 2003, qui a mené à la saisie d'environ 1,6 million de dollars de billets contrefaits, au démantèlement d'une installation majeure de production de fausses coupures dans la région du Grand Toronto et à des poursuites contre un important faussaire.

De gauche à droite : Gerry Gaetz, chef du département des Opérations bancaires; Pierre Duguay, sous-gouverneur; Earle Bailey, caporal; Giuliano Zaccardelli, commissaire; Peter Hadley, sergent; et Barry Baxter, inspecteur

cité en exemple pour l'élaboration de formations similaires dans d'autres collèges et académies de police partout au pays.

Niveau de la contrefaçon : mesure des progrès accomplis

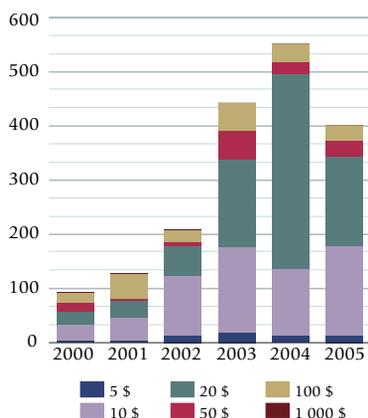
Les efforts que la Banque a faits ces dernières années pour rendre les billets plus sûrs ont porté leurs premiers fruits en 2005. Bien que les niveaux de contrefaçon soient demeurés élevés par rapport à ceux d'autres pays industriels, le nombre de faux billets trouvés en circulation a affiché une baisse, passant de 552 980 en 2004 à 402 300 en 2005.

De plus, leur valeur, qui était de 12,9 millions de dollars, est tombée à 9,4 millions.

En 2005, le billet de 10 dollars initial de la série *L'épopée canadienne* (émis en 2001) et la coupure de 20 dollars de la série *Les oiseaux du Canada* (mise en circulation en 1991) sont demeurés les cibles préférées des faussaires. On a constaté une diminution marquée du nombre de billets contrefaits de 20 dollars, mais une hausse de ceux de 10 dollars. De faux billets de la série *Scènes du Canada* (qui remonte aux années 1970) circulaient encore, mais en bien moindre quantité qu'en 2004. Les premières contrefaçons des grosses coupures de la série *L'épopée canadienne* sont apparues en 2005, surtout en Ontario.

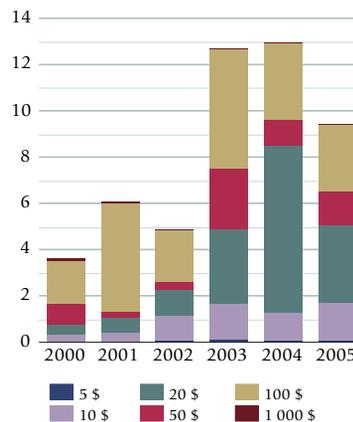
Nombre de faux billets trouvés en circulation

Milliers de billets



Valeur des faux billets trouvés en circulation

Millions de dollars



À la fin de 2005, la majorité des projets pluriannuels complexes liés à la stratégie de la Banque visant à rendre la monnaie canadienne plus sûre avaient été mis à exécution. Les coupures de la série *L'épopée canadienne*, dotées de caractéristiques de sécurité améliorées, représentaient la majorité des billets en circulation; les organismes d'application de la loi à l'échelle du pays collaboraient activement aux efforts de dissuasion de la contrefaçon; et, grâce aux communications et aux séances de formation sur la détection des faux, les détaillants ont pris davantage l'habitude de vérifier les billets de banque. Le recul des niveaux de contrefaçon indique que la stratégie donne ses premiers résultats.

On s'attend à ce que les niveaux de contrefaçon diminuent encore à la suite de la mise en œuvre, en 2006, des dernières initiatives de cette stratégie et à mesure que se fera sentir l'incidence à long terme de celle-ci. Face à l'avancement et à l'accessibilité de la technologie, la Banque continuera d'offrir de la formation sur la détection de la contrefaçon et de contribuer à la mise en accusation des faussaires, tout en poursuivant son travail de développement de la prochaine série de billets.

Dépenses d'exploitation

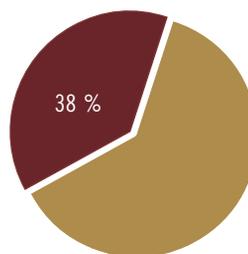
L'application de la stratégie destinée à protéger l'intégrité des billets de banque canadiens a fait passer les dépenses d'exploitation annuelles de la fonction Monnaie de 78,8 millions de dollars en 2002 à 113,7 millions de dollars en 2005, ce qui représente une augmentation annuelle moyenne de 13 %. Cette augmentation tient surtout au remplacement des anciens billets par les coupures de la série *L'épopée canadienne*, qui sont dotées d'éléments de sécurité perfectionnés. Le coût unitaire moyen

d'un billet de cette série est d'à peu près 9 cents, soit environ 3 cents de plus que pour une coupure de la série *Les oiseaux du Canada*. Le reste de la hausse tient aux fonds qu'il a fallu engager pour appuyer les autres volets de la stratégie : recherche et développement; information sur la monnaie, y compris les activités de communication sur les billets de la série *L'épopée canadienne*; et promotion de l'observation de la loi.

En 2005, les dépenses d'exploitation relatives à la fonction Monnaie se sont établies à 113,7 millions de dollars, comptant ainsi pour 38 % environ de l'ensemble des dépenses d'exploitation de la Banque. Il s'agit là d'une baisse de 2 millions de dollars par rapport à l'année précédente. Alors qu'en 2004 la Banque avait émis trois nouvelles coupures, elle n'en a lancé qu'une en 2005, soit le billet de 10 dollars amélioré, d'où la diminution de quelque 5 millions de dollars enregistrée au titre des coûts de cette fonction, et qui a été partiellement contrebalancée par la hausse des dépenses associées aux avantages sociaux futurs.

Dépenses d'exploitation

Part des dépenses totales attribuable aux activités liées à la fonction Monnaie



SYSTÈME FINANCIER

Le système financier est constitué des institutions et des marchés financiers ainsi que des systèmes de compensation et de règlement. La Banque s'attache à en promouvoir la fiabilité et l'efficacité au Canada comme à l'étranger.

À l'échelle nationale, la Banque a axé ses activités de recherche et d'analyse en 2005 sur l'efficacité de la réglementation des institutions financières et l'amélioration de l'efficacité des marchés financiers. Le bon fonctionnement du système financier est important pour une transmission efficace de la politique monétaire et crucial pour l'efficacité globale de l'économie canadienne. Les travaux de recherche et d'analyse que la Banque effectue servent d'assise aux conseils stratégiques qu'elle donne aux gouvernements et aux autres organismes de réglementation, et sont diffusés au moyen de publications comme la *Revue du système financier* ou des allocutions des membres du Conseil de direction.

À l'échelle internationale, la Banque participe aux activités de divers groupes multilatéraux qui examinent notamment l'adaptation du rôle du Fonds monétaire international (FMI) aux nouvelles réalités et les répercussions possibles des grands déséquilibres mondiaux sur le Canada et d'autres pays. Elle collabore étroitement avec des organisations des secteurs public et privé pour évaluer la résilience des composantes clés du système financier à un éventail de perturbations opérationnelles peu susceptibles de se produire, ainsi que pour apporter des améliorations au besoin. Ces efforts témoignent de l'importance que la Banque ne cesse d'accorder à la fiabilité des principaux systèmes de compensation et de règlement.

Promotion de la fiabilité et de l'efficacité du système financier

Un système financier efficace contribue au bien-être économique des Canadiens en facilitant le commerce, en gérant les liquidités et en aidant à tirer le meilleur parti possible de ressources rares au sein de l'économie.

Plusieurs activités de la Banque favorisent directement le bon fonctionnement du système financier national. Tout d'abord, par la politique monétaire qu'elle mène, l'institution appuie le maintien d'un taux d'inflation bas, stable et prévisible, ce qui permet d'éviter que l'inflation n'entraîne une mauvaise allocation des ressources. La Banque encourage également les exploitants des grands systèmes de compensation et de règlement à faire en sorte que ces derniers, en plus d'être efficaces, respectent ou dépassent les normes internationales au chapitre de la fiabilité. Enfin, de par sa fonction de prêteur de dernier ressort et du fait qu'elle procure de manière efficace des services bancaires spécialisés, la Banque permet l'affectation des ressources du secteur financier privé à des fins plus productives.

De plus, la Banque concourt indirectement à l'efficacité du système financier en menant et en publiant des recherches de même qu'en offrant des conseils à diverses organisations nationales et internationales responsables de politiques publiques. Elle collabore également avec d'autres autorités réglementaires et organismes du secteur public, avec des acteurs du secteur financier et leurs associations, ainsi qu'avec des universitaires en vue d'appuyer l'analyse et la recherche dans ce domaine. Depuis quelque temps, la Banque se concentre sur différents dossiers liés au bon fonctionnement des marchés financiers, des institutions financières et des systèmes de compensation et de règlement. En 2005, ses travaux ont porté essentiellement sur la transparence des marchés des titres à revenu fixe et sur des questions touchant l'administration des régimes de retraite à prestations déterminées et certains aspects de l'efficacité du système bancaire canadien.

La Banque a continué en 2005 de soutenir diverses activités favorisant la stabilité financière à l'échelle du globe. En particulier, elle a contribué au débat

sur la réforme d'institutions financières internationales comme le FMI et la Banque mondiale. Ce débat témoigne de la volonté de préserver le rôle clé que joue le FMI sur la scène financière internationale tout en répondant aux inquiétudes à propos des prêts considérables que cette institution consent à un nombre restreint de pays ainsi qu'à la nécessité de réorienter ses activités en fonction des nouvelles réalités économiques mondiales. La Banque a effectué des recherches sur la mission et la gouvernance du FMI et s'est associée avec le ministère des Finances et d'autres banques centrales pour réaliser des études conjointes et parrainer des séances de colloque sur ce thème.

La Banque prend part également à des groupes internationaux, comme le G7, le G20 et le Forum sur la stabilité financière, et est membre de plusieurs comités et groupes de travail placés sous les auspices de la Banque des Règlements Internationaux. Ces groupes s'intéressent à une vaste gamme de sujets, dont la surveillance et le développement des systèmes de paiement; les mécanismes destinés à assurer la continuité des opérations des systèmes de paiement dans un contexte transfrontière; les enjeux auxquels sont confrontés les fonds de pension; le financement du logement; l'incidence et la résolution des importants déséquilibres commerciaux et les mouvements de capitaux qui les accompagnent; et l'accession de la Chine au rang de grande puissance économique, ainsi que son intégration aux ententes internationales notamment en matière de commerce. La Banque continue aussi de fournir de l'aide technique à des pays étrangers dans le cadre des différentes activités du FMI auxquelles elle participe.

Tenant compte de l'évolution mondiale, des impératifs nationaux et des perceptions changeantes quant aux pratiques exemplaires, la Banque poursuit sa collaboration avec les exploitants et les acteurs des systèmes canadiens de compensation et de règlement d'importance systémique en vue de perfectionner les processus de continuité des opérations. Ces systèmes

sont au cœur du système financier canadien, et la moindre défaillance de leur part pourrait avoir de lourdes conséquences pour l'ensemble de l'économie. En 2005, les exploitants de ces systèmes ont pris des mesures pour renforcer leurs plans de continuité, notamment en répartissant leurs employés entre des sites distincts et en améliorant leur capacité de reprendre leurs activités, après une grave perturbation, à l'intérieur du délai de deux heures actuellement visé.

La Banque du Canada procure à ces systèmes des services exclusifs et continue de recourir à une double stratégie pour le faire d'une manière qui soit encore plus fiable. En premier lieu, elle a lancé un programme pluriannuel de renouvellement de ses systèmes bancaires jugés essentiels. Les travaux dans ce domaine vont bon train, avec l'élaboration d'un système à haute disponibilité qui devrait être prêt en 2006. En second lieu, la Banque procède à un examen de ses propres plans en matière de poursuite des activités. En 2005, elle a mené à terme, au bout de trois années d'efforts, un projet visant à accroître la capacité qu'a son site de relève de répondre efficacement à de fortes perturbations de son fonctionnement. Elle envisage aussi d'autres modifications qui pourraient être apportées à ses plans de poursuite des activités, y compris le fractionnement géographique des opérations bancaires. La Banque a aussi fait valoir le rôle crucial que jouent les systèmes de compensation et de règlement d'importance systémique auprès de certains organismes provinciaux de gestion des situations d'urgence afin que ces systèmes obtiennent en priorité les services publics essentiels à leur fonctionnement (électricité, carburant diesel, etc.).

Aux termes de la *Loi sur la compensation et le règlement des paiements*, la Banque assume la surveillance générale des systèmes de compensation et de règlement d'importance systémique. Ceux-ci permettent à leurs participants ou aux clients de ces derniers de transférer quotidiennement des fonds et d'autres actifs financiers, comme des devises ou des titres,



LE SOUS-GOUVERNEUR DAVID LONGWORTH s'adresse aux employés du département des Marchés financiers après l'annonce d'une des décisions concernant le taux directeur.

dont le montant global se chiffre en centaines de milliards de dollars. La Banque cherche à s'assurer que les mécanismes de limitation des risques dont sont pourvus ces systèmes éliminent pratiquement toute possibilité qu'une perturbation de leur fonctionnement, causée par la défaillance d'un participant ou par tout autre facteur, ait de graves répercussions sur le système financier et l'économie dans son ensemble.

Jusqu'à présent, les activités de surveillance de la Banque ont surtout porté sur l'examen et l'analyse de propositions visant la conception ou la refonte de systèmes d'importance systémique. Comme plusieurs importants systèmes de règlement et de compensation maîtrisant de façon adéquate et efficiente le risque systémique ont été implantés au cours des sept dernières années, la Banque a procédé en 2005 à une revue approfondie de ses processus de surveillance en vue de mieux les faire concorder avec l'exploitation courante de ces systèmes. Dans ce contexte, elle a décidé de mettre en œuvre des processus internes plus formels, notamment en ce qui concerne le traitement des modifications apportées aux systèmes et la réalisation des vérifications annuelles. En outre, depuis quelques années, la Banque renforce ses ressources au chapitre de la surveillance afin d'avoir à sa disposition une plus grande capacité d'analyse et une relève davantage en mesure d'assumer des fonctions importantes.

En 2005, la Banque a axé ses activités de surveillance sur : i) l'analyse de l'incidence des services transfrontières de compensation et de règlement sur les risques et les mécanismes de limitation des risques liés au système CDSX; et ii) une initiative, menée conjointement avec l'organisme de surveillance des banques canadiennes, ayant pour objet d'encourager ces dernières à utiliser la CLS Bank pour le règlement des opérations sur devises. Le recours à la CLS Bank est en effet maintenant considéré comme une pratique exemplaire de limitation du risque de règlement dans ce domaine.

Recherches et communications

Un volet important des activités de la Banque consiste à nourrir le débat sur les divers aspects du système financier. L'institution publie deux fois par année la *Revue du système financier* et organise des colloques et des ateliers visant à faire ressortir des enjeux relatifs au système financier et à promouvoir les discussions à leur égard. En 2005, elle a ainsi été l'hôte d'ateliers sur les marchés financiers internationaux; les questions liées au système financier qui touchent les banques centrales sans responsabilités de surveillance; et les besoins en données pour l'analyse de la stabilité des systèmes financiers mûrs (avec, pour cet atelier, la collaboration du comité Irving Fisher). Toutes ces



Les systèmes de compensation et de règlement d'importance systémique au Canada

Système de transfert de paiements de grande valeur : Ce système prend en charge les paiements en dollars canadiens dont le montant est élevé ou dont la date et l'heure de règlement revêtent une importance fondamentale. Nombre moyen de transactions quotidiennes : environ 20 000. Valeur moyenne journalière des transactions : 160 milliards de dollars. Système exploité par l'Association canadienne des paiements.

CDSX : Ce système règle la quasi-totalité des opérations sur actions et titres de dette au Canada. Nombre moyen d'opérations réglées quotidiennement : 300 000. Valeur brute moyenne des transactions réglées chaque jour : 200 milliards de dollars. Système exploité par La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée.

CLS (Continuous Linked Settlement) : Ce système sert au règlement des opérations de change en quinze devises. Nombre moyen de transactions réglées chaque jour : 220 000. Valeur moyenne des transactions réglées quotidiennement : 2,6 billions de dollars É.-U. Système exploité par la CLS Bank.

activités ont attiré des participants des quatre coins du monde. La Banque a aussi continué de parrainer les réunions trimestrielles de diverses autorités réglementaires des marchés des titres. Enfin, le gouverneur et d'autres membres du Conseil de direction ont prononcé des allocutions sur bon nombre de ces sujets.

Les recherches de la Banque ont porté notamment sur la modélisation des opérations de paiement du Système de transfert de paiements de grande valeur en vue d'évaluer les relations d'arbitrage entre la liquidité et les coûts des garanties ainsi que les répercussions de la défaillance d'un participant au système; l'élaboration d'outils d'évaluation des risques au sein du système financier; la microstructure des marchés des titres à revenu fixe et des changes; et la réforme des institutions financières internationales. La plupart de ces recherches ont paru sous forme de documents de travail ou dans des publications spécialisées en économie. De plus, la Banque, de concert avec

l'Association canadienne des paiements (ACP) et le ministère des Finances, a publié un document de consultation sur les conditions de la participation de diverses institutions financières aux systèmes de paiement exploités par l'ACP.

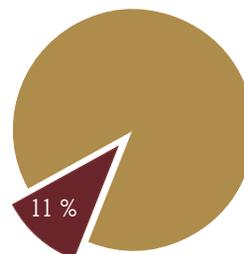
Dépenses d'exploitation

Dans la foulée de la mise en œuvre de l'actuel plan à moyen terme, la fonction Système financier a vu les ressources qui lui sont allouées augmenter de façon notable. Les dépenses d'exploitation sont ainsi passées de 15,9 millions de dollars en 2002 à 34,1 millions en 2005, ce qui représente une hausse annuelle moyenne de 29 % dont la majeure partie a été dévolue à la refonte des systèmes qui permettra à la Banque de fournir des services bancaires essentiels de manière plus rapide et plus fiable. Comme cela a déjà été souligné, la Banque a également amélioré ses processus de surveillance, en renforçant ses ressources en la matière pour avoir à sa disposition une plus grande capacité d'analyse et une relève mieux en mesure d'assumer des fonctions essentielles, et elle a considérablement élargi sa capacité de recherche et accru ses publications dans le domaine du système financier. Elle s'est aussi donné les moyens de contribuer davantage aux projets internationaux liés à la fiabilité et à l'efficacité du système financier.

En 2005, les dépenses d'exploitation relatives à la fonction Système financier ont atteint 34,1 millions de dollars, soit 11 % de l'ensemble des dépenses d'exploitation de la Banque. Il s'agit là d'une augmentation de 8 millions par rapport à 2004, qui est surtout attribuable à la hausse des charges associées aux avantages sociaux futurs ainsi qu'aux investissements effectués au chapitre des systèmes informatiques.

Dépenses d'exploitation

Part des dépenses totales attribuable aux activités liées à la fonction Système financier



GESTION FINANCIÈRE

Des initiatives importantes ont été entreprises en 2005 dans le but d'accroître l'efficacité et l'efficience des services que la Banque fournit au gouvernement fédéral en sa qualité d'agent financier. L'institution a travaillé en étroite collaboration avec le ministère des Finances afin d'améliorer le cadre d'émission des emprunts d'État ainsi que la méthode employée pour surveiller les risques et mesurer le rendement. Des modifications ont été apportées aux opérations et au soutien des systèmes de façon à réduire les coûts et à augmenter l'efficience. La Banque a également pris des mesures en vue de renforcer l'efficacité des activités de gestion financière qu'elle mène pour son propre compte.

Rôle d'agent financier

Le programme d'emprunt sur le marché institutionnel intérieur vise à assurer au gouvernement fédéral une source stable de financement à faible coût, un objectif dont l'atteinte est facilitée par la promotion du bon fonctionnement des marchés financiers canadiens. En 2005, la Banque s'est surtout attachée à élaborer des initiatives clés ayant pour objet de soutenir la liquidité et l'efficience des marchés des obligations du gouvernement du Canada malgré la

baisse de l'encours de ces titres. Elle a continué d'améliorer la liquidité des émissions de référence en procédant au rachat de titres moins liquides et plus anciens afin d'accroître le volume brut de ces émissions. Ces opérations de rachat ont également fait économiser au gouvernement des frais d'intérêt estimés à environ 30,3 millions de dollars. Au cours de l'année 2006, on s'efforcera d'examiner et de mettre en œuvre d'autres moyens pour maintenir la

Examen des emprunts des sociétés d'État

Comme le prévoit son programme d'évaluation de la trésorerie, le ministère des Finances a amorcé, avec le concours de la Banque, un examen de la gouvernance du cadre d'emprunt applicable aux principaux organismes bénéficiant de la garantie du gouvernement fédéral, et procédé à une analyse comparative des coûts et des avantages de diverses méthodes d'émission de titres de dette. Conformément à l'engagement de transparence qu'a pris le gouvernement, le rapport sur les évaluations que le ministère des Finances effectue est publié dans son site Web, à l'adresse www.fin.gc.ca/access/fininstf.html#Évaluations. Le Ministère mène une analyse plus approfondie du dossier, en consultation avec les emprunteurs.





LA SALLE DES MARCHÉS *de la Banque*

liquidité et l'efficacité du marché des obligations d'État dans un contexte de diminution de l'encours des obligations susceptibles de faire l'objet de rachats.

En conformité avec l'objectif du gouvernement de ramener à 60 % la part de la dette à taux fixe d'ici 2007-2008, le volume des obligations en circulation a reculé de 5,0 milliards de dollars en 2005 pour se situer à 254,7 milliards, tandis que celui des bons du Trésor a augmenté de 10,0 milliards pour atteindre 127,1 milliards. Les émissions brutes d'obligations, alimentées par les opérations de rachat, se sont chiffrées à 36,4 milliards de dollars.

En 2005, plusieurs changements ont été apportés au cadre d'émission des titres d'État dans le but de stimuler la concurrence et la participation à toutes les étapes du processus d'adjudication. De plus, le délai moyen de publication des résultats est passé à deux minutes en 2005 (contre trois en 2004) dans le cas des adjudications de titres d'État, et à quatre minutes (contre sept) pour les opérations de rachat. Dans ce dernier cas, la réduction du délai a été facilitée par l'affinement de la méthode d'évaluation utilisée pour établir les prix.

À la fin de l'exercice, les réserves officielles de liquidités internationales que détient le gouvernement

canadien totalisaient 33 milliards de dollars É.-U. Le Compte du fonds des changes, qui constitue la composante la plus importante de ces réserves, sert à répondre aux besoins de liquidités en devises du gouvernement et à fournir les fonds nécessaires à la promotion d'un comportement ordonné du dollar canadien sur le marché des changes. Les réserves officielles de liquidités internationales sont financées par les engagements en monnaies étrangères de l'État canadien. En 2005, la conclusion de swaps de devises d'un montant de 5,6 milliards de dollars É.-U. a été en partie contrebalancée par l'arrivée à échéance d'emprunts atteignant 4,4 milliards de dollars É.-U. Le taux de rendement net du Compte du fonds des changes pour l'année civile, calculé sur la base du rendement total (c'est-à-dire selon la valeur de marché), a été de six points de base.

Durant l'année, la Banque a amélioré la surveillance des risques associés aux réserves en devises du gouvernement ainsi que le suivi du rendement. Elle a adopté un nouveau mode de décomposition du rendement, qui établit une distinction entre les gains résultant des mouvements de taux d'intérêt et ceux dus aux variations de taux de change. La surveillance du risque de crédit inhérent aux avoirs de réserve a aussi été renforcée. Le nouveau modèle

d'évaluation du risque de crédit a été validé par un expert indépendant, selon qui la technique de modélisation de la Banque est conforme aux pratiques exemplaires actuelles. En juin, cette dernière a tenu et présidé un colloque sur la gestion du risque de crédit dans les banques centrales auquel ont pris part des spécialistes de 25 banques centrales et de la Banque des Règlements Internationaux.

Services relatifs aux titres destinés aux particuliers

En sa qualité d'agent financier du gouvernement, la Banque fournit des services administratifs et de soutien des systèmes, des services comptables ainsi

que des conseils à l'appui du programme fédéral de placement des titres au détail. Compte tenu de la diminution de l'encours des titres détenus par les particuliers, elle a continué de mettre l'accent sur des initiatives visant un meilleur rapport coût-efficacité. La décision d'impartir le programme et les autres mesures prises ces dernières années en vue d'accroître l'efficacité ont entraîné des économies substantielles. Pour réaliser d'importants gains d'efficacité additionnels au cours des années qui viennent, on s'est employé à élaborer un nouveau modèle de gestion grâce auquel les opérations pourraient être alignées sur les pratiques exemplaires en usage dans l'industrie, par le biais d'une normalisation des règles, des services et des processus.

Programme de placement des titres au détail

Le programme fédéral de placement des titres au détail englobe les traditionnelles Obligations d'épargne du Canada (OEC), encaissables à n'importe quel moment, et les Obligations à prime du Canada (OPC), qui sont assorties d'un taux d'intérêt plus élevé que les OEC, mais qui ne peuvent être encaissées

qu'une fois l'an. On peut se procurer ces titres auprès d'un réseau d'agents vendeurs et dans les entreprises participant au Programme d'épargne-salaire, ou encore les acheter directement par téléphone ou par Internet.



Le lancement de la campagne 2005-2006 de souscription aux Obligations d'épargne du Canada a eu lieu en octobre au Musée canadien de la guerre, à Ottawa. À cette occasion, un certificat commémoratif de l'obligation de la Victoire de 1945 a été remis au Musée en hommage aux anciens combattants canadiens et en souvenir du rôle des obligations de la Victoire (ancêtres des Obligations d'épargne du Canada) dans l'effort de guerre.



Autres activités de gestion financière

Plusieurs initiatives ont été entreprises en 2005 afin d'améliorer le rendement du Fonds de pension de la Banque et de mieux appairer les échéances des avoirs et des engagements du régime. La mesure du rendement et la gestion des risques ont aussi été renforcées.

Les banques et les sociétés de fiducie ou de prêt constituées en vertu d'une loi fédérale doivent transférer à la Banque du Canada tous les soldes non réclamés des comptes en dollars canadiens tenus au pays qui sont inactifs depuis dix ans. Les propriétaires des fonds peuvent récupérer ces soldes sur présentation de documents attestant de leur droit. En 2005, les institutions financières ont transféré à la Banque des soldes non réclamés s'élevant à 39 millions de dollars. La Banque a répondu à environ 34 500 demandes de renseignements et versé au total 9,9 millions de dollars à quelque 5 700 ayants droit.

Dépenses d'exploitation

Le plan à moyen terme 2003-2006 avait notamment pour objectifs d'accroître la capacité de recherche et d'analyse à l'appui de la prestation de conseils stratégiques et de la prise de décisions complexes, d'investir dans l'infrastructure dans le but de faciliter la gestion des risques opérationnels et financiers, et de renforcer le cadre de gouvernance des activités de gestion financière de l'institution. Après être demeurées pratiquement inchangées en 2003 et en 2004, les dépenses d'exploitation associées à la fonction Gestion financière (à l'exclusion des services relatifs aux titres destinés aux particuliers) ont augmenté de 6 millions de dollars en 2005 et se sont chiffrées à 37,5 millions, soit environ 13 % de l'ensemble des dépenses d'exploitation

de la Banque. Ce changement s'explique principalement par la montée des coûts liés aux technologies de l'information attribuable à la refonte des systèmes automatisés, de même que par l'accroissement des dépenses au titre des avantages sociaux futurs.

Après quelques années de diminution, les dépenses d'exploitation se rapportant aux services relatifs aux titres destinés aux particuliers se sont accrues de 1,4 million de dollars en 2005 pour s'établir à 55,2 millions (18 % des dépenses d'exploitation totales de la Banque). Cette hausse est due aux investissements supplémentaires effectués afin d'actualiser l'infrastructure et de mettre au point un nouveau modèle de gestion devant permettre d'améliorer encore l'efficacité. Cependant, même si les investissements ont augmenté, les coûts d'exploitation ont continué de baisser, en raison des gains d'efficacité réalisés grâce à l'impartition. Les dépenses liées au programme de placement des titres au détail sont recouvrées auprès du gouvernement canadien.

Dépenses d'exploitation

Part des dépenses totales attribuable aux activités liées à la fonction Gestion financière

